

L'ENTREVUE DU LUNDI



ALAIN FINKIELKRAUT

Penseur de gauche qui ne se reconnaît pas dans « l'anti-élitisme primaire d'une certaine pensée simli-socialisante », l'écrivain français Alain Finkielkraut s'empare dans son dernier livre, *Le Mécontemporain*, contre la « déchéance consumériste » de l'humanité. « Nous ne concevons plus l'humanité comme une conversation, dit-il. Nous la concevons comme un magasin. » Martine Turéna l'a rencontré.

Page 13

Les gens de théâtre du Québec partent en guerre contre le Conseil des Arts



PHOTO NORMAND BLOUIN

En grande discussion hier à l'assemblée du Conseil québécois du théâtre : Elizabeth Chouvalidzé, représentante de l'Union des artistes, et René Daniel Dubois, membre de l'exécutif du Conseil.

Paule des Rivières et Danny Vear

LE MILIEU théâtral s'apprête à lancer une offensive contre Ottawa.

Tout en gardant un œil sur Québec dont ils appuient officiellement la politique culturelle, les artisans du théâtre ont décidé de placer le Conseil des Arts du Canada dans leur mire.

Lors d'une assemblée extraordinaire de ses membres tenue hier, à la salle Alfred-Laliberté de l'UQAM, le Conseil québécois du théâtre a voté un boycott « total et immédiat » de tous les jurys et comités consultatifs en théâtre du Conseil des Arts du Canada.

En désertant l'organisme fédéral, le milieu théâtral a adopté la stratégie que préconisait le directeur général du Conseil québécois du théâtre, M. Pierre Rousseau.

Selon ce dernier, il convient désormais de dénoncer la « mascarade » à laquelle se livre le Conseil des Arts du Canada, dont les subventions rétrécissent chaque année. Les fonds du Conseil des arts au théâtre québécois sont de cinq millions et n'ont pas bougé depuis cinq ans.

« Nous voulons ébranler le Conseil des Arts pour le forcer à se mouiller. Jusqu'à présent, le président (Allan

Gottlieb) se fait bonne conscience en dénonçant le manque de fonds une fois par année. Et puis, tout le monde va se rassembler sur son steak. Cela ne suffit plus », déclare M. Rousseau, dont l'organisme est, avec l'Union des artistes, un des plus actifs sur la scène politique.

Du même souffle, mais avec quelques grincements de dents, le Conseil du théâtre du Québec a accordé son appui à « la politique culturelle de l'UDA.

« On estime avoir obtenu beaucoup de réponses de Québec », a relevé hier M. Rousseau.

« Il faut se servir de cette politique comme d'un tremplin. Elle n'est pas parfaite. Mais il faut l'appuyer pour ensuite l'améliorer », a expliqué Elizabeth Chouvalidzé, vice-présidente de l'UDA.

« Le travail se fera davantage, à l'avenir, en collaboration avec le ministère des Affaires culturelles (pour l'implantation des nouvelles politiques et la distribution des fonds additionnels) », estimait-elle plus tôt cette semaine.

Mais de telles déclarations font frémir un autre membre du conseil d'administration du CQT qui est à la source de l'assemblée d'hier, l'auteur René Daniel Dubois. Contrairement à ses collègues, M. Dubois n'est pas

Voir page 4 : Les gens

Le OUI fera appel à la corde nationaliste

Le premier ministre mêle sa famille à la campagne publicitaire

Michel Venne

de notre bureau de Québec

CE SONT les symboles nationalistes qui domineront la campagne publicitaire du OUI.

Avec pour thème général : « L'avenir commence par un OUI », cette publicité s'articule autour du fleurdelisé, présent sur tout le matériel publicitaire.

Autre particularité de cette campagne : pour une rare fois dans sa carrière, le premier ministre Robert Bourassa a accepté de mêler sa famille à son combat politique en laissant son petit-fils de deux ans, Mathieu, figurer dans l'une des trois capsules publicitaires du camp du OUI, diffusées à la télévision dès aujourd'hui.

Famille, patrie... Et la Sainte-Flanelle, représentée hier par l'ex-hockeyeur Guy Lafleur, lors du lancement officiel de la campagne du OUI. Devant un millier de partisans libéraux, provinciaux et fédéraux, et conservateurs, réunis à Québec, l'ancien joueur des Canadiens de Montréal et des Nordiques de Québec a fait profession de foi en faveur du Canada et en faveur de l'entente de Charlottetown.

La « Comète blonde » a expliqué comment le hockey, « notre sport national, nous a permis de nous ouvrir au reste du pays », et lui a permis à lui de se faire « beaucoup d'amis au Canada ». Sa carrière ici et aux États-Unis lui a procuré une grande « fierté comme Canadien et comme Québécois ». Et c'est cette fierté qui l'amène à se prononcer publiquement, pour la première fois de sa carrière, en politique.

M. Bourassa a fait allusion à l'appui de l'athlète lors de son discours

hier, comparant les talents de patineur de l'ex-hockeyeur avec l'agilité du premier ministre pour le patinage politique...

Dans cette capsule de 30 secondes, où figure le jeune Mathieu, on voit Robert Bourassa le grand-papa déambuler le long d'un parc avec son

petit-fils accroché à sa main, pousser la balançoire, rigoler avec lui au bord d'un étang où Mathieu lance des pierres. M. Bourassa est attentif. On le voit essuyer la main du garçon, le fils de François, sur son propre chandail bleu marine.

Sur ces images, on entend la voix

du premier ministre dire qu'il « a toujours fait de la politique uniquement au Québec et pour que le Québec puisse affirmer son identité comme peuple et être toujours plus fort économiquement ». D'autres images de chantiers, d'avions, de trains, de barges ou de grands navires entrecourent les scènes familiales.

« Le Québec c'est ma raison de vivre », dit M. Bourassa à la fin du message, lorsqu'on le voit, accroupi, Mathieu près de lui. Le premier ministre affirme qu'il ne voit pas pourquoi les Québécois diraient NON aux gains de l'entente du 28 août 1992. Incidemment, Mathieu est né la même date, le 28 août 1990.

Le matériel publicitaire imprimé est fait d'un grand OUI blanc sur fond bleu. Trois fleurdelisés apparaissent au bas des lettres : le premier est stable, tombé le long du mât; le dernier vole au vent. La symbolique est celle-ci : le fleurdelisé

Voir page 4 : Le OUI



PHOTO PC

Guy Lafleur s'était joint hier au lancement officiel de la campagne du OUI.

Pas de remède miracle contre le «virus» Allaire

Mais on fera passer le dissident pour un néo-péquist

Pierre O'Neill

À LA RECHERCHE d'une stratégie pour contrer l'effet Allaire, le comité du OUI a finalement trouvé la solution : faire passer l'hérétique libéral pour un indépendantiste inconditionnel et un authentique néo-péquist.

Dorénavant, chaque fois que la vedette rebelle s'adressera à des auditoires de jeunes, de personnes âgées, de religieux ou d'indécis, il peut être assuré qu'un ténor du OUI le suivra ou l'aura précédé.

Les stratégies du OUI soutiennent néanmoins qu'il n'ont pas créé d'anti-corps spécifique pour combattre le virus Allaire. C'est plutôt dans le discours des défenseurs de l'entente que Jean Allaire y trouvera son compte. Systématiquement, celui qui a donné son nom au programme constitutionnel du PLQ sera présenté comme un détroqué, qui a laissé tomber la toge libérale pour épouser la cause de Jacques Parizeau. L'objectif étant de détruire la crédibilité que lui procure l'image de la neutralité.

La stratégie du OUI ressort clairement des propos que le président du PLQ, Jean-Pierre Roy, tenait cette semaine au DEVOIR : « Les gens ignorent qu'il va recevoir 200 000 \$ du Parti québécois pour faire campagne. On va le leur rappeler. Ils vont s'apercevoir qu'il est dans le même bateau que le PQ ».

Haut stratège du OUI, chargé de la coordination et de la cohérence du message référendaire, Fernand Lalonde porte un jugement dont la sévérité ne laisse aucun doute sur les intentions de son camp pour limiter les dégâts : « Jean Allaire a déjà admis que s'il avait à choisir, il opterait plutôt pour l'indépendance que pour l'entente de Charlottetown. Je pense qu'il est devenu péquiste sans s'en

apercevoir. Quand il se dit libéral, c'est de la fausse représentation. Tout ce qu'il a de libéral, c'est sa carte de membre ».

Rejoint entre deux arrêts de campagne, Jean Allaire a vivement réagi aux procédés utilisés par les libéraux pour le discréditer. « Je ne suis pas indépendantiste. J'ai toujours été libéral et je le suis toujours. J'ai encore ma carte de membre. Après le référendum on verra ».

Et l'allégation suggérant qu'il aurait déjà exprimé sa préférence entre l'indépendance et l'entente indigne M. Allaire, qui soutient que l'on a dénaturé ses propos. Au cours d'un entretien téléphonique, il a précisé au DEVOIR que la seule référence possible dont il a souvenir remonte au congrès de

1991. Le rapport qu'il avait alors présenté aux délégués, disait ceci : « Il devient impératif, suite au rejet de l'accord du lac Meech, d'affirmer sans ambiguïté que les Québécois préféreraient désormais la souveraineté au statu quo constitutionnel imposé en 1982 ».

Si déçu soit-il de l'attention que le camp du OUI lui prête, Jean Allaire ne s'en étonne pas. Il s'y attendait, la férocité en moins. Il a d'ailleurs eu un avant-goût de ce qui l'attend, jeudi soir, alors qu'il s'adressait aux étudiants de l'université de Montréal. Deux jeunes libéraux qui se trouvaient dans l'auditoire l'ont interpellé et lui ont fait passer un mauvais quart d'heure.

Chose certaine, le phénomène Allaire préoccupe grandement les stratèges du OUI, qui avaient probablement sous-estimé son impact médiatique. « On ne prend rien à la légère. C'est certain qu'on ne va pas le laisser aller tout seul sur le terrain. Il aide le NON en ce qu'il lui donne une crédibilité que n'a pas le Parti québécois », reconnaît Fernand Lalonde. « J'aurais mieux aimé l'avoir avec nous », renchérit Jean-Pierre Roy, qui se console en ce que la dissidence aurait causé plus de dommages si elle s'était exprimée à travers des ministres du gouvernement.

Pendant ce temps, c'est l'euphorie à la direction du Parti québécois, dont le vice-président a implicitement souscrit hier aux accusations de « promiscuité » des dirigeants du PLQ. « Je parle régulièrement à Jean Allaire, à peu près tous les jours, du contenu et de l'organisation. Il va nous envoyer un représentant à l'exécutif du NON ».

Les libéraux ont toujours soutenu que la défection de Jean Allaire n'a pas eu d'effet d'entraînement au sein du parti. Et que Mario Dumont demeure la seule

Voir page 4 : Pas de remède



Jean Allaire: comment combattre le virus?

Ballottage en Roumanie

Ion Iliescu est en avance

d'après AFP et Reuter

BUCAREST — Le président sortant Ion Iliescu a frôlé la réélection au premier tour hier avec 48 % des suffrages exprimés contre 33 % à son principal adversaire Emil Constantinescu (CDR-Convention démocratique de Roumanie), selon un sondage « sortie des urnes » diffusé hier soir à Bucarest par la télévision.

M. Iliescu paraît donc bien placé pour l'emporter au deuxième tour de l'élection le 11 octobre prochain.

En revanche aucune majorité claire n'est sortie des élections législatives qui avaient lieu le même jour en Roumanie.

Le Front démocrate du salut national (FDSN qui soutient M. Iliescu) est arrivé en tête des législatives mais avec seulement 27,5 % des voix suivi de la CDR de M. Constantinescu. Le CDR peut également compter avec les 7 % de voix obtenus par le parti de la minorité hongroise (UDMR) qui est membre mais qui présentait ses propres listes.

Le Front du salut national (FSN) dirigé par l'ancien premier ministre Petre Roman a recueilli 11 % des voix.

Le PUNR (Parti de l'union nationale roumaine) a obtenu près de 8 % des suffrages et tous les autres partis — qui pourraient se révéler en fait maîtres du jeu politique du fait des diverses coalitions de gouvernement qui apparaissent possibles — moins de 5 % chacun.

« Je suis très surpris et je ne m'attendais pas à ce genre de résultat », a déclaré Emil Constantinescu.

S'il se confirme, ce résultat constituerait la deuxième défaite électorale successive en moins de deux ans pour les réformistes roumains, qui cherchent à briser l'emprise des anciens communistes sur le pouvoir.

Les projections laissent également présager la mise en place d'un gouvernement de coalition, sans toutefois indiquer clairement quel parti sera majoritaire.

Voir page 4 : Ballottage

CADRIER
SPÉCIAL

TOURISME D'AFFAIRES

RÉSERVATIONS PUBLICITAIRES

(514) 842-9645

Date de tombée: 9 octobre 1992

PARUTION
le 16 octobre
DANS
LE DEVOIR

Le 16 octobre 1992, LE DEVOIR publiera un cahier spécial **Tourisme d'affaires**. Au sommaire:

• Avantages respectifs des grands hôtels et auberges pour la tenue de colloques et congrès • Transport aérien: les classes Affaires de l'avenir • Évolution de la bureautique destinée aux voyageurs d'affaires • Portraits de femmes d'affaires qui voyagent souvent • Trains et clientèle d'affaires: la stratégie d'Amtrak et de Via; la problématique des TGV en Amérique du Nord et au Canada • Voyageurs d'affaires et impôts • Libre échange nord-américain et voyages d'affaires • Tourisme d'affaires à Montréal: principales clientèles et tendances • Stratégie de développement des aéroports de Montréal • Grands congrès internationaux à Montréal et à Québec.

La CIBC entre à son tour dans la campagne et met en garde contre une victoire du NON

VICTORIA (CP) — Le chef de la direction de la Banque Canadienne Impériale de Commerce, deuxième banque canadienne en importance (après la Banque Royale) a accordé hier son soutien à l'entente constitutionnelle provisoire en faisant une mise en garde contre les conséquences économiques de son rejet lors du référendum du 26 octobre.

Al Flood, président et chef de la direction de la CIBC, a déclaré qu'une victoire du NON créerait un climat d'incertitude politique et rendrait les investisseurs nerveux.

« Le plus petit indice d'instabilité peut semer la confusion sur les marchés financiers », a déclaré M. Flood à l'ouverture de l'assemblée annuelle de la Chambre de commerce du Canada.

« Cela a déjà eu un impact sur notre dollar. Si le monde s'aperçoit que

cette tentative pour résoudre nos différends constitutionnels a encore échoué, jusqu'à quel point cet impact s'aggraverait-il ?

« Combien de temps les investisseurs mettront-ils à restreindre leurs achats d'obligations qui nous permettent de financer notre énorme dette ? Combien de temps faudra-t-il avant que la seule perception d'une rupture politique influence la décision d'investir ici ?

« Ces choses se sont produites dans d'autres pays... et il n'y a aucune raison pour qu'elles ne se produisent pas ici si les investisseurs internationaux concluent que nous sommes politiquement instables. »

M. Flood soutient que le camp du NON a dénaturé les conséquences d'un rejet de l'Accord de Charlottetown, le 26 octobre.

« Un NON ne se traduira pas par

un retour à la vie normale pas plus que par un moratoire sur les querelles constitutionnelles. Ce pays continuera à dériver dans une mer de récriminations et de disputes politiques. »

Selon M. Flood, une défaite de l'accord affecterait également la compétitivité du Canada au niveau international.

La semaine dernière, le président de la Banque Royale, Allan Taylor, avait rendu publique une étude faisant état de conséquences économiques dramatiques advenant la souveraineté du Québec.

Par ailleurs, à Fredericton, au Nouveau-Brunswick, le ministre fédéral de l'Emploi et de l'Immigration, Bernard Valcourt, a pressé les tenants du OUI de ne pas se gêner pour parler des conséquences économiques possibles d'une victoire du

NON. « C'est la réalité », a-t-il dit dans un discours marquant le lancement officiel de la campagne du Comité du Oui dans cette province.

« Nous devons mettre les choses au clair : le climat deviendrait très incertain dans ce pays si les Canadiens rejetaient l'entente de Charlottetown. »

Le premier ministre de l'Ontario, Bob Rae, a aussi tracé un lien hier entre la Constitution et l'économie. « Il faut voir le tableau dans son ensemble », a-t-il dit dans un discours prononcé lors du conseil général du NPD provincial.

« Songez aux avantages que tiraient l'Ontario et le Canada d'un OUI au référendum (...) afin de tourner la page et de passer à autre chose : le chômage, les questions économiques. »

VOR MONTRÉAL

avec Jean-Claude Marsan



Les années de rattrapage

FRANÇOISE Choay, dans son ouvrage *L'urbanisme, utopies et réalités* (1965), montre que cette discipline prend racine, au cours de la seconde moitié du XIXe siècle, dans deux courants de pensée principaux. Un courant progressiste, dont les tenants veulent apporter des solutions nouvelles à l'inefficacité de la ville traditionnelle. Un courant culturaliste, qui regroupe les défenseurs de la culture, lesquels considèrent que le principal problème de la ville contemporaine relève de la désintégration des valeurs culturelles sous l'impact de l'industrialisation.

pendant, s'accompagne d'une vague de démolitions sans précédent, encouragée par un zonage permissif et d'importantes dislocations sociales, générées notamment par la construction du réseau d'autoroutes. Enfin, les ruptures spatiales et esthétiques se multiplient, engendrées par des conflits d'échelles et de formes.

Place Ville-Marie, érigée en 1959-1962 par l'architecte sino-américain Ieoh Ming Pei, en collaboration avec les architectes montréalais Affleck, Desbarats, Dimakopoulos, Lebensold, Michaud et Sise, constitue le symbole architectural par excellence des années de rattrapage au Québec. Elle a agi sur plus de 100 hectares, ce qui représente le déplacement du centre-ville, à partir du Vieux-Montréal où il était confiné avant la Seconde Guerre mondiale, vers le boulevard Dorchester (aujourd'hui René-Lévesque). Elle deviendra, enfin, un modèle largement imité dans le réaménagement des centres-villes canadiens.

L'évolution spatiale et architecturale de l'agglomération montréalaise à partir de 1950 reflète successivement ces deux courants de pensée. En effet, de 1950 à 1975, l'urbanisme progressiste domine. Prenant appui sur le rationalisme et la croyance au progrès, cet urbanisme s'adresse à un individu perçu comme universel, identique en tout lieu. Par rapport à l'environnement bâti existant, il s'agit d'un urbanisme de rupture; il marquera à Montréal les années de rattrapage.

Place Ville-Marie est un complexe multi-fonctionnel, regroupant des stationnements, une galerie marchande (qui sera à l'origine de la ville souterraine), des occupations bancaires et des activités de bureau, ces dernières localisées dans une tour en forme de croix dont la superficie dépasse les 3500 mètres carrés par étage. Pour bien apprécier le caractère innovateur de ce complexe, il faut se rappeler qu'il constitue le premier gratte-ciel à être érigé après ceux de la fin des années 1920, à savoir l'Aldred, la Banque royale et les immeubles *Bell Telephone* et *Sun Life*.

À partir de 1975, l'urbanisme culturaliste s'impose graduellement. Il s'appuie sur les valeurs culturelles traditionnelles et montre une plus grande sensibilité à l'histoire et aux conditions locales, notamment en tentant d'intégrer le développement nouveau au bâti ancien. C'est un urbanisme de continuité, qui marquera à Montréal les années de réappropriation.

La plaza extérieure de la Place Ville-Marie représente l'aboutissement de l'artère *McGill College*, laquelle avait été planifiée comme perspective visuelle pour relier cette place publique au campus de l'université McGill et au mont Royal. Bien que Place Ville-Marie se voulait à l'origine, grâce à cette confrontation visuelle, un complexe intégré à son milieu, elle apparaît comme un produit architectural sans appartenance culturelle propre. En d'autres mots, elle serait tout aussi à son aise à Toronto qu'à Melbourne. Son promoteur, l'américain William Zeckendorf, avait d'ailleurs réalisé dans les années précédentes trois gratte-ciel cruciformes du genre au *Gateway Center* de Pittsburgh, lesquels ont contribué à la renaissance de cette ville. Il faut se rappeler que le premier nom que l'on a voulu donner à la Place Ville-Marie fut *Place de la Renaissance*, ce qui indique bien son caractère de produit d'importation.

Quelle est l'idéologie (c'est-à-dire, dans le vocabulaire marxiste, les idées, les doctrines et les croyances) sous-jacente aux années de rattrapage ? Il s'agit d'une idéologie axée sur le progrès et la croissance.

Autre composante marquante du nouveau centre-ville et des années de rattrapage, la Place Bonaventure, construite en 1966-67 par les architectes Affleck, Desbarats, Dimakopoulos, Lebensold et Sise, pousse encore plus loin que Place Ville-Marie le concept d'un complexe multi-fonctionnel. Elle occupe au sol une superficie de 2,5 hectares, ce qui en fait un des plus vastes bâtiments en Amérique du Nord. Érigée au-dessus des rails de la gare Centrale, la Place Bonaventure comprend un parc de stationnement d'un millier de voitures, une galerie marchande complétée par un immense hall d'exposition, des bureaux et des salles de montre, enfin, au toit, un hôtel de 450 chambres, agrémenté de jardins extérieurs.

L'avoironnement de la Place Ville-Marie, qui marquera à Montréal les années de réappropriation, est axé sur le progrès et la croissance. L'avoironnement de la Place Ville-Marie, qui marquera à Montréal les années de réappropriation, est axé sur le progrès et la croissance. L'avoironnement de la Place Ville-Marie, qui marquera à Montréal les années de réappropriation, est axé sur le progrès et la croissance.

La Révolution tranquille porte les technocrates au pouvoir. La plupart ont été formés ailleurs, à MIT, à Columbia, à Harvard, à *London School of Economics*, etc. Détenant des postes clés dans la fonction publique, ils ont à cœur de moderniser la belle province, selon les modèles qu'ils ont importés.

Son architecture en est une avant tout de célébration de l'intérieur, car l'extérieur est aveugle, ses parois de béton servant davantage de barrière climatique que de façades comme telles. Véritable petite ville dans la ville, Place Bonaventure ne possède presque pas de liens avec la trame des rues existantes. Cette négation de la rue sera typique de l'approche architecturale des années de rattrapage et contribuera à susciter chez la population une réaction de rejet, laquelle débouchera sur des années de réappropriation.

Les architectes et les urbanistes, pour leur part, adhèrent aveuglément au mouvement moderne. Le recours à la Charte d'Athènes et au style international est perçu comme souhaitable pour l'avenir du Québec. Durant cette période, qui voit la construction de grands équipements de transport (voies maritimes du Saint-Laurent, aéroports, autoroutes, métro, etc.), scolaires (polyvalentes et cégeps), hospitaliers et autres, on assiste à une complicité entre les technocrates et les spécialistes de l'aménagement pour moderniser le Québec.

Quelles seront les conséquences de cette idéologie de croissance sur l'aménagement urbain et l'architecture à Montréal ? En premier lieu, la réalisation, avec l'émergence d'un nouveau pôle de centre-ville, des grands complexes architecturaux et de nouveaux équipements urbains tels que Place Ville-Marie, Place Bonaventure, Place de la Bourse, le complexe Desjardins, la ville souterraine, le métro, etc. Ce développement,

observées dans le pays depuis la chute du régime communiste en 1989.

Les 16,4 millions d'électeurs inscrits avaient à choisir entre un gouvernement qui a maintenu au pouvoir des communistes de l'ancien régime et une opposition réclamant des réformes radicales.

Dans toute la Roumanie, pays de 23 millions d'habitants, les bureaux de vote ont ouvert leurs portes dès l'aube et il semble que les craintes d'une faible participation n'étaient pas fondées. Les personnes âgées avaient revêtu leurs plus beaux habits et étaient parmi les premiers à faire la queue devant les écoles transformées en bureaux de vote.

C'est la cinquième fois que les Roumains votent depuis la chute du régime de Nicolae Ceausescu en décembre 1989, et la deuxième fois qu'ils choisissent leurs députés et sé-

Les gens

Impressionné par la politique culturelle que la ministre des Affaires culturelles, Mme Liza Frulla-Hébert, dévoilait en juin dernier.

Encore hier, il a déploré que « la culture y soit soumise aux mêmes critères de compétitivité que les autres secteurs ». En adoptant cette posture, les artistes s'infligent une défaite, croit-il. « C'est de la folie furieuse », répète-t-il inlassablement. Le Centre d'essai des auteurs dramatiques est derrière M. Dubois. Tout l'été, ce dernier s'est battu au sein du CQT pour recommander qu'à tout le moins l'on se tienne coi et réfléchisse au lieu de s'exciter, attirés par l'odeur des millions promis dans la politique.

nement du Québec et encore moins la ministre des Affaires culturelles, Mme Liza Frulla-Hébert.

« L'idée n'est plus de tirer sur le gouvernement du Québec. Pour les artistes, cela reste un gouvernement qui a fait beaucoup. Mme Frulla-Hébert a l'appui du milieu. Il faut plutôt se tourner vers Ottawa. Démystifier le Conseil des Arts du Canada. Ce qu'Ottawa fait ici, il le fait avec notre argent », déclarait M. Turgeon cette semaine, tout à fait d'accord avec la stratégie du CQT d'attaquer Ottawa.

À l'automne dernier, lors des audiences entourant le rapport Arpin sur une politique culturelle, le milieu du cinéma avait exprimé haut et fort son opposition au rapatriement total et exclusif des fonds fédéraux vers Québec, s'estimant, tout compte fait, mieux servi par Ottawa. La sortie du milieu du cinéma a fait réfléchir et fait taire, temporairement, les critiques à l'endroit d'Ottawa.

« L'année dernière, tout le monde a défendu le Conseil des Arts du Canada. Mais l'on se rend bien compte que les fonds sont gelés, qu'il y a un problème sérieux. Nous allons nous réaligner de ce côté-là. Que l'entente de Charlottetown soit acceptée ou non, le Canada demeure présent pour le moment en matière de culture. Mais si les fonds restent gelés, nous ne sommes pas avancés », estime M. Rousseau.

Dans sa politique culturelle, la ministre québécoise des Affaires culturelles annonce la création prochaine d'un Conseil québécois des arts et



Le premier ministre Robert Bourassa apparaît avec son petit-fils Mathieu dans une des publicités télévisées pour le OUI.

des lettres, initiative généralement bien acceptée. Plutôt que de suivre le modèle fédéral, Mme Frulla-Hébert souhaite un organisme plus proche du pouvoir, plus dépendant des politiques gouvernementales, ce à quoi ne s'opposent pas nécessairement les artistes.

Mais encore là, M. Dubois élève le ton et estime tout à fait « hallucinant » qu'on se serve du fait que le Conseil des Arts d'Ottawa n'a pas assez d'argent pour conclure que la formule de *arms'length* est vouée à l'échec.

Ce virage vers Ottawa approuvé, le CQT a maintenant le mandat d'informer l'ensemble du milieu théâtral des raisons et de la nécessité du boycott du Conseil des Arts.

De plus, l'organisme souhaite se joindre des alliés du Canada anglais dans son action. Il demandera aux associations théâtrales du Canada, notamment PACT et *Actor/Equity*, d'appuyer le « boycott ».

Reste à voir si le milieu culturel anglais voudra, en pleine campagne référendaire et muni de dispositions culturelles constitutionnelles qui leur conviennent, attaquer le Conseil des Arts.

Le OUI

immobile, c'est le NON, la sclérose. L'autre, c'est le OUI, le dynamisme. Sous ces trois drapeaux, une bande rouge, le slogan imprimé en blanc : « L'avenir commence par un OUI ».

En anglais, le thème retenu est : « Yes, for a stronger future ». Les dépliant, affiches et panneaux, sont déjà livrés dans chaque circonscription. Dès ce soir, un dépliant qui donne les avantages de voter OUI et les inconvénients de voter NON sera distribué à la grandeur du Québec.

Les deux autres capsules publicitaires que les militants réunis à Québec ont pu visionner en primeur (la publicité n'est autorisée qu'à compter d'aujourd'hui) se répètent l'une à l'autre. La première met l'accent sur les raisons de voter OUI, l'autre sur l'absurdité de voter NON.

Dans les deux cas, on ne voit à l'écran que le drapeau du Québec, sur fond de ciel bleu lorsque le narrateur vante les mérites de l'accord; sur fond de ciel noir, lorsqu'il énonce les dangers de voter NON.

La publicité réalisée par l'agence BCP, sous la coordination de Yves Gougoux, affirme que le 26 octobre, le Québec prend un nouvel essor. Pour la première fois depuis 125 ans, il aura enfin dans la Constitution ce qu'il a toujours voulu. Tandis qu'un « NON plongerait le Québec dans l'incertitude politique et économique ». Les opposants à l'entente « n'ont pas intérêt à vous dire le prix à payer pour tout cela », dit le narrateur.

Tout au long du rally d'hier, animé par le ministre de la Santé et organisateur en chef pour l'Est du Québec, M. Marc-Yvan Côté, les orateurs ont dénigré leurs adversaires, la tête de Turc préférée du ministre étant « Lulu » Bouchard, le chef du Bloc québécois.

On a assisté également à la grande réconciliation entre M. Côté et son homologue fédéral, contre lequel il a mené de grandes batailles. M. Benoit Bouchard, ce dernier insistant longuement sur son prénom. M. Côté a déclaré que la victoire du OUI ne sera pas celle du Parti libéral du Québec mais de « tous les Québécois qui veulent rester dans le Canada ».

La chanson-thème du camp du OUI s'intitule d'ailleurs « Unissons

nos OUI ».

M. Bouchard avait pour mission hier de dissiper les doutes sur les capacités de négociateur de M. Bourassa, durement éprouvé à cet égard lorsque des confidences de certains de ses conseillers ont été révélées récemment.

Le ministre conservateur, qui était assis à la gauche de M. Bourassa pendant les négociations à huis clos, a déclaré que le premier ministre avait « travaillé avec intelligence », qu'il s'est « tenu debout », certes « sans cognier sur la table », mais en ramenant au Québec « le meilleur compromis possible ».

Pour le Parti libéral fédéral, M. Paul Martin a pris la parole. Jamais ni lui ni aucun orateur n'a une seule fois mentionné le nom du chef du PLC, M. Jean Chrétien. Tandis que la foule a réservé des applaudissements à M. Brian Mulroney lorsqu'on a fait son éloge.

Les jeunes libéraux n'ont pas été laissés pour compte, en dépit de la dissension de leur président en titre, M. Mario Dumont. Un jeune militant d'Outremont, M. Charles Lasnier, est devenu le porte-parole des Jeunes pour le OUI et il a prononcé quelques mots.

L'organisation du OUI prenait des images qui pourraient servir à d'autres messages publicitaires. Il y en aura jusqu'à 12 différents, a fait savoir M. Côté.

Le ministre Gil Rémillard a brièvement pris la parole. Il a dit que cette entente donnait au Québec « les outils d'un siècle nouveau ».

Le premier ministre Bourassa a clos les festivités par un discours où il a essentiellement pourfendu ses adversaires, se moquant des Parizeau et Bouchard qui votent du même bord que les Carstairs et Manning, et mis l'accent sur « les coûts de la souveraineté ».

Le produit intérieur brut du Québec accusait une baisse pouvant atteindre 4% avec la souveraineté, dit-il, ce qui est trois fois la récession actuelle. Le déficit du Québec atteindrait 13,2 milliards. M. Bourassa a soutenu que pour le PQ, « un NON c'est un tremplin vers la souveraineté », une donnée qu'essaient de camoufler ses adversaires.

« Ils se mentent à eux-mêmes, a-t-il accusé. Et le peuple québécois va leur donner une leçon impitoyable le 26 octobre ».

Le premier ministre a conclu en disant qu'il avait assumé sa responsabilité en soumettant l'entente au vote. « C'est au peuple québécois maintenant à assumer la sienne ».

Pas de remède

tête d'affiche à avoir imité son geste. Ce que tend à confirmer Bernard Landry quand il reconnaît que les Jeunes libéraux ne sont pas légion au sein du camp du NON.

« Il n'y a pas de mouvement aléatoire, c'est uniquement un phénomène médiatique et sans profondeur. C'est du bonbon pour les journalistes, mais quand la substance n'y est pas, le côté *glamorous* disparaît rapidement ».

Ballotage

Ce sondage va complètement à l'encontre des prévisions effectuées par la Convention démocratique, qui avait prévu la victoire des réformistes au Parlement et une confortable avance pour le candidat Constantinescu avant le deuxième tour.

Ces élections sont les plus calmes

28 septembre

par la PC et l'AP

- 1991: les Américains font leur ménage dans leur arsenal et mettent hors d'état d'alerte des bombardiers stratégiques ainsi que des missiles intercontinentaux Minuteman.
- 1990: des mandats d'arrestation pour voies de fait sur des policiers de la Sûreté du Québec sont émis contre deux des principaux leaders mohawks des événements d'Okla, chef le négociateur Joey Deom et le chef politique des Warriors, Loran Thompson; le camionneur Richard Bilodeau, de Coaticook, est acquitté des trois accusations de négligence criminelle qui pesaient contre lui devant un tribunal de Woodsville, au New Hampshire.
- 1989: l'ex-dictateur des Philippines Ferdinand Marcos meurt à Honolulu à l'âge de 72 ans.
- 1987: l'Inde signe une entente avec les rebelles tamouls leur accordant le contrôle du nord et de l'est du Sri Lanka.
- 1981: par un vote de sept contre deux, la Cour Suprême du Canada établit que le premier ministre Pierre Trudeau a le droit légal de demander unilatéralement le rapatriement de la constitution.
- 1980: Alan Jones gagne le Grand Prix automobile de Montréal.
- 1978: le pape Jean Paul I meurt après avoir régné un mois à peine sur la catholicité.
- 1977: les extrémistes japonais prennent en otage 156 passagers d'un avion nippon détourné vers le Bangladesh.
- 1973: le président de la CSN, Marcel

- Pépin, est élu président de la Confédération mondiale du travail.
- 1972: un bus de Paul Henderson dans une victoire de 6-5 sur les Soviétiques à Moscou permet au Canada de remporter la « Série du siècle » de hockey.
- 1971: les policiers de la Sûreté du Québec mettent fin à un débrayage de 44 heures.
- 1970: le colonel Gamal Abdel Nasser, chef de l'État égyptien, succombe à une crise cardiaque à l'âge de 52 ans.
- 1965: un volcan, situé à 55 kilomètres au sud de Manille, aux Philippines, entre en éruption et fait au moins 184 morts.
- 1950: l'Indonésie est admise aux Nations unies.
- 1939: l'Allemagne et l'Union soviétique approuvent un projet de partage de la Pologne.
- 1924: deux avions de l'armée américaine se posent à Seattle après avoir effectué le premier tour du monde aérien.
- 1919: les Giants de New York et les Phillies de Philadelphie disputent en 51 minutes le plus court match de l'histoire du baseball majeur; le Seagull, provenant de Burlington, devient le premier hydravion à amerrir à Montréal.
- 1895: mort de Louis Pasteur.
- 1850: sonnés nés un 28 septembre: L'écrivain français Prosper Mérimée (1803-1870); l'homme d'État français Georges Clémenceau (1841-1929); l'acteur italien Marcello Mastroianni (1924); l'actrice française Brigitte Bardot (1934).

CARTES D'AFFAIRES

ROBIC
AGENTS DE BREVETS ET MARQUES
PROTECTION DES DROITS DE PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE
55 St-Jacques, Montréal, Québec, H2Y 3J2
Fax: (514) 845-7874 Tél.: (514) 98-R-0-B-1-C
La maîtrise des intangibles

Pour informations publicitaires contactez:
JOHANNE GUIBEAU
1-800 363-0305
(514) 842-9645

LOUISE LAMBERT-LAGACÉ ET ASSOCIÉES
diététistes-conseil
Cabinet de consultation individuelle en nutrition
3550 Côte-des-Neiges, bureau 440
Montréal, H3H 1V4
(514) 939-2260
Louise Lambert-Lagacé, dt.p.
Michelle Laflamme, dt.p., m.nut.
Louise Desautels, dt.p.

L'équipe du DEVOIR LA RÉDACTION Journalistes : à l'Information générale : Jean Chartier, Yves d'Avignon, Jean Dion, Jean-Denis Lamoureux, Louis-G. L'Heureux, Bernard Morrier, Laurent Soumis, Guy Taillefer, Jacques Grenier et Jacques Nadeau (photographes); à l'Information culturelle : Michel Bélar (directeur), Paule DesRivières, Marie Laurier, Robert Lévesque, Odile Tremblay (Le Plaisir des livres); à l'Information économique : Gérard Bérubé (responsable), Robert Dufresne, Catherine Leconte, Jean-Pierre Legault, Serge Truffaut, Claude Turcotte; à l'Information politique : Josée Boileau, Pierre O'Neill (partis politiques), Gilles Lesage (correspondant parlementaire et éditorialiste à Québec), Michel Vienne (correspondant parlementaire à Québec), Chantal Hébert (correspondante parlementaire à Ottawa), Jocelyn Coulon, Sylviane Tramier (politique internationale), François Brousseau (éditorialiste politique internationale et responsable de la page idées et événements); aux affaires sociales : Paul Cauchon (questions sociales), Caroline Montpetit (enseignement primaire et secondaire), Isabelle Paré (enseignement supérieur), Louis-G. Francoeur (environnement), Sylvain Blanchard (relations de travail), Clément Trudel (affaires juridiques), Suzanne Marchand (adjointe à la direction), Marie-Josée Hudon, Jean Sébastien (commis), Danielle Cantara, Thérèse Champagne, Monique Isabelle, Christiane Valliant (clavistes), Marie-Hélène Aïarié (secrétaire à la rédaction), Isabelle Barié (secrétaire à la direction), LA DOCUMENTATION Gilles Paré (directeur), Manon Scott, Sylvie Scott, Serge Laplante (Québec), Rachel Rochefort (Ottawa), LA PUBLICITÉ Lise Millette (directrice), Jacqueline Avril, Francine Gingras, Johanne Guibeau, Lucie Lacroix, Christiane Legault, Lise Major (publicitaires); Marie-France Turgeon, Micheline Turgeon (maquettistes); Johanne Brunet (secrétaire), L'ADMINISTRATION Nicole Carmel (coordonnatrice des services comptables); Florine Cormier, Céline Furoy, Jean-Guy Lacas, Marie-France Légaré, Raymond Matte, Nathalie Perrier, Danielle Ponton, Danielle Ross, Linda Thériault (secrétaire à l'administration), Raymonde Guay (responsable du financement privé), LE MARKETING ET SERVICE À LA CLIENTÈLE Christiane Benjamin (directrice), Monique Corbeil (adjointe), Monique L'Heureux, Lise Lachapelle, Olivier Zúda, Rachel Leclerc-Venne, Jean-Marc Ste-Marie (superviseur aux promotions des abonnements), Louise Paquette, Nathalie Thabet, LES ANNONCES CLASSÉES ET LES AVIS PUBLICS Yves Williams (superviseur), Manon Blanchette, Serge César, Dominique Charbonnier, Marilène Côté, Françoise Coulombe, Josée Lapointe, Sylvie Laporte, Jean Laurin, Pierrette Rousseau, Micheline Ruelland, Olivier Spécliel. LE DEVOIR est publié par l'Imprimerie Populaire Limitée, société à responsabilité limitée, dont le siège social est situé au numéro 211, rue du Saint-Sacrement, Montréal, H2Y 1X1. Il est composé et imprimé par Imprimerie Dumont, 743 rue Bourdieu, une division de Imprimeries Québec inc., 512 ouest rue Saint-Jacques, Montréal. L'Agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans LE DEVOIR. LE DEVOIR est distribué par Messageries Dynamiques, division du Groupe Québec inc., située au 775, boul. Lebeau, St-Laurent. Envoi de publication - Enregistrement no 0858. Dépôt légal : Bibliothèque nationale du Québec, Téléphone général (514) 844-3361; Abonnements (514) 844-5738. LE DEVOIR (USPS = 003708) is published daily by l'Imprimerie Populaire, Limited, 211 rue St-Sacrement, Montréal, Québec H2Y 1X1. Subscription rate per year is \$ 439.00 USD. Second Class Postage paid by Champlain, N.Y. US POSTMASTER: send address changes to: Insa, P.O. Box 1518, Champlain, N.Y. 12919-1518.